



CD Joux-La-Ville

EXPERIMENTATION DE SERVICE COMITÉ DE SUIVI DU 19 FEVRIER 2026

Le 22 février 2026.

Ce jeudi 19 février 2026 se tenait un comité de suivi Interrégional relatif à la fameuse expérimentation de service au sein de notre structure.

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice, non représentatif dans les instances locales, se permet tout d'abord un rappel sur la genèse du projet et sur l'absence totale d'implication de l'organisation syndicale majoritaire sur la structure qui vient ensuite affoler les débats :

- Des travaux locaux avec le DIOS souvent désertés depuis 2023.
- L'absence totale de contre-proposition en CSA local de la part de cette même OS.
- Un intérêt personnel à peine dissimulé dont d'autres agents payent la facture à coups de rappels.

Quand certains s'égosillent à nous pointer du doigt pour masquer leur manque d'investissement volontaire non dénué d'intérêt sur le sujet, ils oublient au passage de mentionner que leurs propres carences ont eu pour conséquence de porter notre service aux instances interrégionales.

C'est donc ça être représentatif ?! Se terrer dans le mutisme en s'occupant de son service aménagé ?!

Grace à l'insistance de notre organisation syndicale au niveau régional, la réunion du comité de suivi sur l'expérimentation a pu avoir eu lieu ce jeudi 19 février 2026 au sein de la Direction Interrégionale.

Un état des lieux concret a pu être effectué sur l'ensemble de l'année 2025 concernant les nouveaux services mis en place et le sous-effectif qui s'est aggravé sur la même période.

Et là aussi, force est de constater que la responsabilité technique des majoritaires est aussi engagée puisque les multiples services accumulés au fil du temps plombent aujourd'hui la structure.

L'**UFAP**, quoiqu'en dise la concurrence, a rappelé qu'elle s'était précédemment prononcée en faveur d'une **EXPÉRIMENTATION** qui avait pour but de :

- DILUER LA CHARGE DE TRAVAIL DE FAÇON **EGALE** ENTRE LES AGENTS (RAPPELS ET HEURES SUPPLEMENTAIRES)
- DEFLATER **LA PENIBILITÉ** DES PERSONNELS (POSTES DET / HORS DET)
- CREER DES POSTES QUI ONT VOCATION A **AMELIORER LA SECURITE**

L'administration, que ce soit localement ou régionalement, doit revoir sa copie et rendre une nouvelle version de l'expérimentation. Mais pour que tout le monde soit logé à la même enseigne, encore faut-il que certain(e)s représentant(e)s du personnel soient touchés par l'action de grâce syndicale et priorisent l'intérêt collectif plutôt que le « vous pouvez rappeler les autres mais pas moi ».

L'UFAP UNSa Justice, fidèle à ses valeurs, travaillera à une véritable égalité de traitement des agents que ce soit en termes de charge de travail ou en matière d'heures supplémentaires car sur ce point aussi, il semblerait que les stagiaires sont considérés comme corvéables à merci.

Le système actuel est à bout de souffle, les vacances de postes s'accumulent, une partie des personnels est usée par les multiples rappels suivant les services qu'ils occupent.

En attendant l'arrivée de nos futurs camarades mutés et afin de ne pas les essorer comme on essore les stagiaires affectés chez nous, il est peut-être grand temps de changer de politique locale et de favoriser l'intérêt collectif !

Pour ce qui est de la représentativité syndicale, il est peut-être temps pour les agents victimes d'un système d'ouvrir les yeux et de tirer un bilan de ces dernières années à l'approche des élections professionnelles.

Il y a peu, vous mentiez à qui voulait l'entendre que notre organisation syndicale, non représentative, avait pactisé avec l'administration.

Mais comment expliquer que celle qui a obtenu la confiance majoritaire des personnels et qui a plein pouvoir en CSA n'ait rien pu faire fort de son mandat ? C'est sûr que présenté dans ce sens...

Le bureau local [UFAP-UNSa](#) Justice du CD Joux-la-Ville